que nous pouvons nous permettre, et n'était la règle que j'ai mentionnée, nous n'aurions pas, je crois, raison d'ajourner pour une période aussi longue.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne au mardi 2 mars, à huit heures du soir.

SÉNAT

Mardi 16 février 1943.

Le Sénat, s'étant ajourné jusqu'au mardi 2 mars, a été convoqué conformément aux dispositions de la résolution adoptée par le Sénat le 28 janvier dernier, et se réunit ce jour à 3 heures de l'après-midi, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

BILL SUPPLÉMENTAIRE SUR LES CRÉDITS DE GUERRE DE 1942

PREMIÈRE LECTURE

Un message est reçu de la Chambre des communes avec le bill n° 6, intitulé: loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Le bill est lu pour la 1re fois.

DEUXIÈME LECTURE

Son Honneur de PRÉSIDENT: Quand ce bill sera-t-il lu pour la deuxième fois?

L'honorable M. KING: Avec le consentement du Sénat, je propose que le bill soit lu

pour la deuxième fois maintenant.

-Honorables sénateurs, lors de l'ajournement de la Chambre le 5 février nous savions que le ministre des Finances avait l'intention de présenter son budget et des mesures d'ordre financier au cours des deux ou trois prochaines semaines. C'est le 8 février seulement que le Gouvernement nous apprenait qu'il jugeait nécessaire de demander des crédits supplémentaires au Parlement pour couvrir certaines dépenses de guerre encourues durant l'année financière 1942-1943. Afin de nous permettre d'étudier ce bill aussitôt après son adoption dans l'autre Chambre, Son Honneur le Président a exercé les pouvoirs que lui confère la résolution adoptée par le Sénat le jour même de l'ouverture de la présente session, et il a convoqué le Sénat à Ottawa pour reprendre ses séances plutôt que la date fixée lors de l'ajournement. Cette occasion, la première de ce genre au cours de la présente session, démontre bien qu'il était sage et nécessaire d'adopter une telle résolution.

Le ministre des Finances avait laissé entendre à la Chambre des communes qu'il serait nécessaire de voter des crédits supplémentaires pour couvrir certaines dépenses non prévues dans les crédits de l'an dernier. Le contrôleur du Trésor lui a fait savoir que certains engagements exigeaient un règlement immédiat, et afin de hâter l'adoption de ces crédits le ministre a déclaré que la Chambre des communes aurait l'occasion d'étudier ces dépenses lorsqu'elle serait saisie des crédits principaux pour l'année financière 1943-1944. Chambre s'est rendue à cette idée et hier on y a fait franchir les diverses étapes à ce bill au cours des séances de l'après-midi et du soir. J'espère que nous l'adopterons avec la même

C'est l'habitude dans notre Chambre de ne pas discuter longuement et de ne pas modifier les propositions d'ordre financier du Gouvernement. Cependant, je me rappelle ce qui est arrivé ici l'an dernier, et je crois que nous n'aimerions pas voir la chose se répéter à l'avenir, c'est-à-dire qu'on nous a demandé le jour de la clôture de la session d'adopter le bill des crédits de guerre en une seule séance. Il me semble qu'au cours de la présente session, en prévision du fait que les Communes nous enverrons un tel bill, nous pourrions en faire étudier les dispositions par un comité permanent, ou en nommer un spécial à cette fin, et nous familiariser avec cette mesure avant de la recevoir. Il ne devrait pas y avoir d'objection à cette procédure, et pour notre propre satisfaction ainsi que pour sauvegarder les intérêts du public il serait sage d'agir de la sorte.

Nous avons été presque tous surpris de constater que le Canada a produit non seulement les engins de guerre mais aussi les denrées primaires si essentielles à la guerre, en quantités dépassant de beaucoup les prévisions. Il est entendu qu'actuellement la production de nos usines de guerre et de nos fermes, de nos mines et de nos forêts est absorbée par nos forces armées jusqu'à concurrence de 40 p. 100, tandis que la Grande-Bretagne et les autres nations alliées en reçoivent 60 p. 100. Nous avons fourni de très fortes quantités de matériaux de guerre non seulement à la Grande-Bretagne, mais aussi à la Russie et tout ce que nous avons pu, à la Chine.

Notre défense et notre sécurité ne sont pas menacées de façon directe et, en conséquence, c'est le désir du peuple canadien, je crois, que nous mettions nos produits primaires ainsi que nos munitions et autres matériaux de guerre à la disposition des autres nations alliées.